Assistance macrofinancière à la Macédoine du Nord

2023/0034(COD) - 30/05/2023 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission du commerce international a adopté le rapport d'Angelika WINZIG (PPE, AT) sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil accordant une assistance macrofinancière (AMF) à la République de Macédoine du Nord.

La commission compétente a recommandé que le Parlement européen arrête sa position en première lecture **en faisant sienne** la proposition de la Commission.

À la suite d'une reprise partielle après la récession provoquée par la pandémie, la Macédoine du Nord a été durement touchée par les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

La proposition de la Commission vise à accorder à la Macédoine du Nord un prêt AMF d'un montant maximal de 100 millions d'EUR. L'AMF envisagée aiderait la Macédoine du Nord à couvrir une partie des besoins résiduels de financement extérieur du pays en 2023, qui sont estimés à 800 millions d'EUR selon le scénario de référence du FMI. L'opération réduirait les vulnérabilités de l'économie en matière de balance des paiements à court terme et de budget et démontrerait le soutien apporté par l'Union au pays pour faire face à cette situation difficile. Il s'agirait également d'un signe fort de solidarité avec le pays sur la voie de l'adhésion.

Selon la proposition de la Commission, le décaissement se ferait en deux tranches. Le versement de chaque tranche serait subordonné aux progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures à convenir entre la Commission et les autorités et énumérées dans un protocole d'accord, ainsi qu' à un bilan satisfaisant dans la mise en œuvre du programme du FMI.

Le protocole d'accord devrait se concentrer sur les réformes stratégiques portant sur la gouvernance budgétaire, la politique fiscale, la gestion des investissements publics, les partenariats public-privé, l' amélioration de l'environnement des entreprises, la transparence des aides d'État, l'efficacité énergétique, la réforme du système judiciaire et la lutte contre la corruption.